

Soirée d'informations

Année scolaire 2024 / 2025

Critères de promotion 3°CP: sciences cognitives et sciences humaines

- 1. Réussite
- 2. Compensation
- 3. Echec
- 4. Ajournement
- 5. Exemples concrets

6. Divers

- a. Projet Personnel de recherche
- b. Stage en entreprise facultatif
- c. Comité des parents
- d. Questions?

1. Réussite

Si toutes les N ≥ 30

ou

► Si les N < 30 peuvent être compensées...

N désigne la note annuelle d'une branche, donc la moyenne des trois notes trimestrielles.

2. Compensation

- ► 2 N si Moy_{ann} \geq 38
- ► 1 N si $36 \le Moy_{ann} \le 37$

Remarque 1: Une note annuelle N < 20 points ne peut pas être compensée.

Remarque 2: Une discipline fondamentale ne peut pas être compensée.

(CP: Sciences de l'homme et de la société)

Calcul de la moyenne annuelle Moy_{ann}

- 1. On multiplie la note annuelle **N** de chaque branche par son coefficient (càd la note pondérée),
- 2. On ajoute tous les nombres obtenus,
- On divise par la somme de tous les coefficients. (3CP: somme des coefficients = 34)

Discipline Moy _{ann} : 38	N	Coeff	Note pondérée	
Français	31	3	93	
Allemand	48	3	144	
Anglais	34	3	102	
Mathématiques	21	3	63	
Sciences de l'homme et de la société	47	4	188	Df
Sciences de donnés et communication	33	3	99	
Sciences de la vie et de la terre	40	2	80	
Projet personnel de recherche	45	2	90	
Histoire	40	2	80	
Physique	29	2	58	
Chimie	32	2	64	
Éducation artistique	38	2	76	
Éducation physique et sportive	55	1	55	
Vie et société	50	2	100	

 $Moy_{ann} = 1292 : 34$ = 38

3. Echec

► Si le nombre des notes annuelles **N** insuffisantes est > à un tiers (non arrondi) du nombre total des disciplines.

► En 3CP il y a 14 disciplines, donc l'élève échoue s'il a 5 notes annuelles insuffisantes (14:3 = 4,66).

4. Ajournement

- L'élève est ajourné lorsqu'il ne remplit ni les conditions de réussite, ni les conditions d'échec.
- Les ajournements donnent lieu à des travaux de vacances qui se solderont par une épreuve qui a lieu en septembre.
- ► Pour réussir l'année, les notes obtenues à ces épreuves devront être supérieures ou égales à 30 points.

Nombre de notes annuelles insuffisantes	Moyenne annuelle pondérée		Promotion
0			Admis
	≥ 38	2 notes insuffisantes ≥ 20 peuvent être compensées	Admis /
1 à 4	36 ou.37	1 note insuffisante ≥ 20 peut être compensée	Ajourné
	≤ 35	Pas de notes compensées	Ajourné
≥ 5			Refusé

Discipline	Moy _{ann} : 38	N	Coeff	
Français		31	3	
Allemand		48	3	
Anglais		34	3	
Mathématiques		21	3	
Sciences de l'homme	et de la société	47	4	Df
Sciences de donnés e	t communication	33	3	
Sciences de la vie et d	le la terre	40	2	
Projet personnel de re	cherche	45	2	
Histoire		40	2	
Physique		29	2	
Chimie		32	2	
Éducation artistique		38	2	
Éducation physique et	sportive	55	1	
Vie et société		50	2	

Admis

L'élève peut compenser les deux notes insuffisantes.

Discipline Moy _{ann} : 37	N	Coeff	
Français	31	3	
Allemand	17	3	
Anglais	34	3	
Mathématiques	48	3	
Sciences de l'homme et de la société	38	4	Df
Sciences de donnés et communication	33	3	
Sciences de la vie et de la terre	40	2	
Projet personnel de recherche	45	2	
Histoire	40	2	
Physique	29	2	
Chimie	32	2	
Éducation artistique	37	2	
Éducation physique et sportive	55	1/	
Vie et société	50	2	

1 travail de vacances, 1 compensation

- L'élève peut seulement compenser une de deux notes insuffisantes.
- ► Il doit se soumettre à un travail de vacances en Allemand, étant donné que sa note dans cette discipline est < 20 points.

Discipline Moy _{ann} : 38	N	Coeff	
Français	31	3	
Allemand	27	3	
Anglais	34	3	
Mathématiques	48	3	
Sciences de l'homme et de la société	28	4	Df
Sciences de donnés et communication	45	3	
Sciences de la vie et de la terre	40	2	
Projet personnel de recherche	45	2	
Histoire	40	2	
Physique	30	2	
Chimie	32	2	
Éducation artistique	44	2	
Éducation physique et sportive	55	1/	
Vie et société	50	2	

1 travail de vacances, 1 compensation

▶ Bien que sa moyenne générale soit de 38, l'élève peut seulement compenser la note insuffisante en Allemand, étant donné que les Sciences de l'homme et de la société est la discipline fondamentale. Il doit donc se soumettre à un travail de vacances en Sciences de l'homme et de la société.

Discipline Moy _{ann} : 35	N	Coeff	
Français	31	3	
Allemand	27	3	
Anglais	34	3	
Mathématiques	48	3	
Sciences de l'homme et de la société	28	4	Df
Sciences de donnés et communication	45	3	
Sciences de la vie et de la terre	40	2	
Projet personnel de recherche	32	2	
Histoire	28	2	
Physique	29	2	
Chimie	20	2	
Éducation artistique	44	2	
Éducation physique et sportive	30	1	
Vie et société	50	2	

Echec

- L'élève a 5 notes insuffisantes, ce qui correspond à plus d'un tiers de ses branches.
- ▶ Il est donc refusé.

Discipline Moy _{ann} : 35	N	Coeff	
Français	31	3	
Allemand	30	3	
Anglais	34	3	
Mathématiques	45	3	
Sciences de l'homme et de la société	28	4	Df
Sciences de donnés et communication	45	3	
Sciences de la vie et de la terre	40	2	
Projet personnel de recherche	30	2	
Histoire	28	2	
Physique	20	2	
Chimie	31	2	
Éducation artistique	34	2	
Éducation physique et sportive	55	1/	
Vie et société	50	2	

3 travaux de vacances

- Sciences de l'homme et de la société est une discipline fondamentale qui ne peut pas être compensée.
- L'élève n'a pas la moyenne nécessaire pour pouvoir compenser les notes en Histoire et en Physique.
- ▶ Donc l'élève doit se soumettre à trois travaux de vacances.

Discipline Moy _{ann} : 38	N	Coeff	
Français	41	3	
Allemand	40	3	
Anglais	34	3	
Mathématiques	45	3	
Sciences de l'homme et de la société	28	4	Df
Sciences de donnés et communication	45	3	
Sciences de la vie et de la terre	40	2	
Projet personnel de recherche	50	2	
Histoire	28	2	
Physique	20	2	
Chimie	31	2	
Éducation artistique	40	2	
Éducation physique et sportive	29	1/	
Vie et société	50	2	

2 travaux de vacances et2 compensations

- Travail de vacances en Sciences de l'homme et de la société car discipline fondamentale
- Parmi les 3 autres notes insuffisantes, 2 peuvent être compensées (décision du conseil de classe)
- Travail de vacances probablement en Mathématiques ou en Anglais (mais possibilité d'un travail de vacances en éducation physique)

6. Divers

a. Projet Personnel de recherche

- Le projet personnel (PP) a une **note unique** qui va figurer dans le bulletin du 3^e trimestre.
- Cette note comptera uniquement pour la moyenne annuelle et non pour le seuil d'échec!
- ▶ Le PP est évalué à partir du 2^e trimestre;
- 3 moments d'évaluations:
 - 1. Évaluation du processus de septembre à janvier (15 pts);
 - 2. Production écrite (25 pts);
 - 3. Présentation (20 pts).
- Entretien avec un expert au sujet de leur projet.

Discipline Moy _{ann} : 35	N	Coeff	
Français	31	3	
Allemand	27	3	
Anglais	34	3	
Mathématiques	48	3	
Sciences de l'homme et de la société	28	4	Df
Sciences de donnés et communication	45	3	
Sciences de la vie et de la terre	40	2	
Projet personnel de recherche	20	2	
Histoire	28	2	
Physique	29	2	
Chimie	32	2	
Éducation artistique	44	2	
Éducation physique et sportive	30	1/	
Vie et société	50	2	

4 travaux de vacances

- L'élève a 5 notes insuffisantes, mais l'une d'entre elle est dans le projet personnel. La note du projet personnel ne compte que pour la moyenne annuelle et non pour le seuil d'échec.
- Ainsi, dans un cas comme celui-ci uniquement 4 notes insuffisantes comptent.
- La moyenne étant de 35, l'élève a 4 travaux de vacances.

b. Stage en entreprise facultatif (31 mars au 4 avril 2025)

- Les élèves peuvent participer à un stage en entreprise.
- Note orale (jusqu'à +4) dans l'une des branches de leur choix (sauf SCHOS) au 3e trimestre.
- Objectifs:
 - 1. faciliter le passage de l'école à la vie professionnelle;
 - 2. aider les élèves à faire connaissance avec un ou plusieurs métiers correspondant à la section qu'ils fréquentent;
 - 3. soutenir la motivation des élèves de poursuivre dans cette voie.

c. Comité des parents

- Représente les parents de tous les élèves du Lycée
 Bel-Val;
- Informe les parents sur toutes les questions en relation avec l'enseignement;
- Est représenté au conseil d'éducation et siège avec un représentant au conseil de discipline;
- Organise des activités culturelles et sociales;
- Formule des propositions concernant l'organisation de l'enseignement et du travail des élèves;
- Contact: <u>parents@lbv.lu</u>





Questions?